



20
25

RAPPORT D'ACTIVITÉ

- LA
DRÔ
ME -

c|a.u.e



L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.

Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 créant les Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (art.1)

Qui sommes-nous ?

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) de la Drôme est une association à vocation départementale créée en 1979 dans le cadre de la Loi sur l'architecture. Le CAUE est chargé de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.

Missions :

Conseil aux élus et collectivités sur leurs projets d'architecture, d'urbanisme, de paysage ou d'environnement

Information, sensibilisation de tous les publics **et formation** des maîtres d'ouvrages publics et des professionnels

Conseil architectural et paysager auprès des particuliers désireux de construire ou rénover un bâtiment ou d'aménager une parcelle

Pédagogie en milieu scolaire auprès des plus jeunes (écoliers, collégiens et lycéens) pour développer leur sensibilité au cadre de vie et à l'architecture

Le conseil d'administration du CAUE définit ses orientations de travail et en contrôle l'exécution. Sa composition est fixée par la loi. Il associe des élus, des représentants de l'État, des représentants des professions et des personnes qualifiées. Il est présidé depuis septembre 2021 par Fabrice Larue, conseiller départemental.

Le CAUE partage au sein du Groupement Habitat Faventines, une gestion unique du personnel et des moyens communs (comptabilité, informatique, etc.) avec trois autres associations : SOLIHA Drôme, l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL Drôme Ardèche) et Ardèche Drôme location sociale (ADLS).

Le CAUE est affilié à la Fédération nationale des CAUE et à l'Union régionale des CAUE d'Auvergne-Rhône-Alpes.

2025 EN BREF

88
MISSIONS
ACTIVES

conventionnées en 2025 et les années précédentes dont

34
NOUVELLES
MISSIONS

9 CHARGÉS
DE MISSION

(architectes, urbanistes ou paysagistes) et

10 professionnels libéraux intervenus en appui (vacations)



POUR ALLER PLUS LOIN

caue.dromenet.org



ET ACCÉDER AUX RENDUS DES MISSIONS DU CAUE



caue.dromenet.org

↳ Ressources

↳ Ressources web •

Mémoires des territoires drômois

ÉDITO



Fabrice LARUE,
Président du CAUE

Depuis 2024, les 92 CAUE de France constatent une baisse alarmante des financements garantissant habituellement leurs missions auprès des communes, citoyens et acteurs du territoire. En cause : des retards massifs et des défaillances dans la perception de la taxe d'aménagement. Mal anticipée, la réforme de 2022 a engendré une très forte baisse des montants collectés. Sans le soutien du Conseil départemental, le CAUE de la Drôme aurait été directement impacté puisque le montant de la taxe en 2025 a baissé de 57% par rapport à 2024.

Malgré ce climat d'incertitude sur l'avenir, l'équipe du CAUE est restée mobilisée dans sa discrète mais précieuse mission de service public. Acteur de l'ingénierie territoriale reconnu et encore très sollicité en cette fin de mandat, le CAUE a poursuivi ses missions et s'est attelé à préparer l'accueil des nouveaux élus locaux. À découvrir : un site internet tout neuf et un programme 2026-2027 de sensibilisation et de formation (pour partie co-organisé avec les 10 autres CAUE d'Auvergne-Rhône-Alpes pour une offre encore plus complète).

L'équipe a aussi travaillé sur ses modes de faire avec des approches contextualisées et des montages opérationnels singuliers au regard des enjeux de rénovation thermique, de qualité de vie, de sobriété... L'objectif ? Gagner en efficience dans ce contexte économique tendu et ainsi, continuer à accompagner au mieux les collectivités.

Enfin, le CAUE partage au sein du Groupement Habitat Faventines, une gestion unique du personnel et des moyens communs avec SOLIHA Drôme, l'ADIL Drôme Ardèche et l'ADLS. En 2025, suite au départ à la retraite de Denis Witz, l'organisation du groupement a évolué avec la mise en place d'une direction collégiale portée par les directrices des quatre associations.

CONSEIL AUX ÉLUS
ET COLLECTIVITÉS
p.4

CONSEIL
ARCHITECTURAL
ET PAYSAGER
p.5

PÉDAGOGIE EN
MILIEU SCOLAIRE
p.6

INFORMATION,
SENSIBILISATION,
FORMATION
p.7

Les comptes

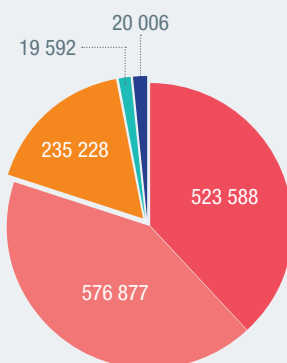
Le CAUE assure ses différentes missions grâce à deux types de financement : une part de la taxe d'aménagement (TA) perçue par le Département de la Drôme et les adhésions et participations des collectivités sollicitant l'accompagnement du CAUE. **En 2025, la part de la TA s'élève à seulement 523 588 € (1 220 000 € en 2024). Ainsi, le Département a voté une subvention d'équilibre de 576 577 € pour atteindre le montant minimum garanti à 1 300 000 €, déduction faite du résultat excédentaire du CAUE en 2024.**

L'exercice 2025 dégage un excédent de 5 419 €. Les produits des conventions avec les collectivités sont plus importants que prévus en cette fin de mandat. La maîtrise des charges directes et indirectes s'inscrit dans **une recherche globale de réduction des charges** à l'échelle du CAUE et du Groupement Habitat Faventines.

PRODUITS

Total :
1 375 291 €

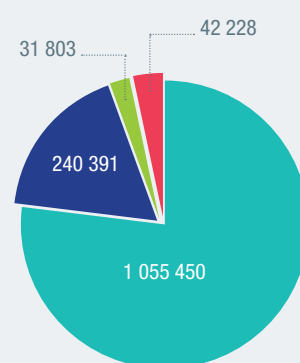
- Taxe d'aménagement
- Subvention exceptionnelle du Département de la Drôme
- Adhésions et participations
- Reprises sur amortissements et provisions
- Produits financiers



CHARGES

Total :
1 369 872 €

- Charges de personnel
- Autres achats et charges externes
- Honoraires des vacataires
- Dotations aux amortissements et provisions



CONSEIL AUX ÉLUS ET COLLECTIVITÉS



1 L'école Simone Veil et sa cour - Rochemade

2 Place et rue du Champ de Mars - Charmes-sur-l'Herbasse



27

NOUVELLES MISSIONS EN 2025

conventionnées
avec :
16 communes,
5 EPCI,
1 SIVU,
4 services du
Département
de la Drôme



8 missions
**Bâtiments
publics**

6 missions
**Espaces
publics**

11 missions
Urbanisme

2 missions
**Paysage
Environnement**

POUR EN SAVOIR PLUS



caue.dromenet.org
↳ Conseil aux élus
et collectivités

ET LES FICHES MISSIONS

- ↳ **Mutualiser les usages pour un équipement social et culturel à la juste échelle** - Saint-Nazaire-le-Désert
- ↳ **Engager un projet global sur l'école pour un vrai gain de confort thermique** - Rochemade
- ↳ **Aller au-delà de la seule réhabilitation thermique de l'école élémentaire** - Laveyron
- ↳ **"Champ de Mars 2030" : patrimoine, écologie et vivre-ensemble** - Charmes-sur-l'Herbasse
- ↳ **Des espaces publics repensés avec et pour les habitants** - Clérieux
- ↳ **Concilier densification, qualité de vie et gestion des risques de ruissellement** - Barcelonne

↳ Ressources
↳ Publications
↳ Fiches Mission

Le CAUE conseille les collectivités locales sur leurs projets d'architecture, d'urbanisme, de paysage ou d'environnement. Il intervient pour cerner les enjeux et préciser les besoins, vérifier l'opportunité du projet et aider à la décision, accompagner le passage à l'opérationnel...

En cette année de fin de mandat municipal, c'est avec la volonté de "préparer demain", d'avancer sans aller trop loin dans la prise de décision, que des collectivités ont sollicité un nouvel accompagnement du CAUE. Certaines ont initié la réflexion sur la rénovation d'un équipement public ou le devenir d'un tènement vacant ou sous-utilisé au travers d'un diagnostic, d'autres ont choisi de poser les bases d'un projet de territoire et envisagé l'opportunité de réviser un Plan local d'urbanisme sur le prochain mandat, etc.

Dans le contexte actuel, une question apparaît au centre des préoccupations quand il s'agit d'intervenir sur un bâtiment (1) ou espace public (2) : comment faire pour minimiser les coûts tout en conservant un certain niveau d'ambition et en contribuant à la transition écologique ? Les modes de faire continuent à évoluer vers plus de frugalité et les cahiers des charges destinés aux maîtres d'œuvre expriment les attendus en la matière : améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, favoriser les matériaux locaux ou issus du réemploi, privilégier les sols perméables et la végétalisation, assurer une gestion alternative des eaux pluviales... Autant d'objectifs à concilier avec la valorisation du patrimoine ou celle du vivre-ensemble pour assurer la qualité de nos cadres de vie.

En 2025, le CAUE a aussi prolongé ou initié des réflexions et démarches sur les nouvelles formes d'habitat (participatif, léger ou réversible, etc.) et leurs modes de production. Habiter autrement ? Comment ? Les collectivités sont soucieuses de "bien répondre" à ces demandes émergentes.

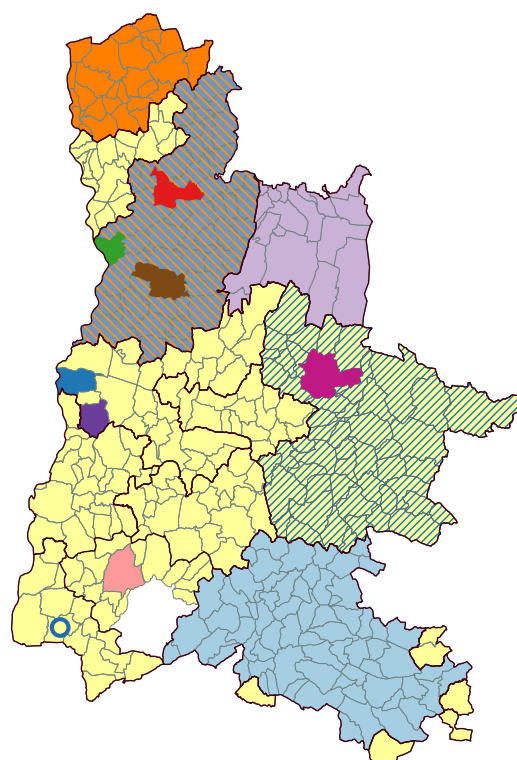
CONSEIL ARCHITECTURAL ET PAYSAGER



“ Fournir aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. ”

Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 (art.7)

Offre de conseil architectural et paysager en 2025



Offre de conseil complet

CAUE	Bourg-lès-Valence
CC Porte de DrômArdèche	Chabeuil
CA Valence Romans Agglo	Die
CC Royans-Vercors	Loriol-sur-Drôme
CC des Baronnie en Drôme Provençale	Mirmande
Romans-sur-Isère	Grignan

Offre de conseil spécifique

CA Valence Romans Agglo	Accompagnement des entreprises dans les zones d'activités communautaires
CC du Diois	Zones d'activités
Saint-Paul-Trois-Châteaux	Périmètre SPR (Site patrimonial remarquable)

Le CAUE propose différents services visant à développer le conseil architectural et paysager :

- **Un accompagnement gratuit des collectivités locales dans la mise en place d'un conseil de proximité** pour leurs habitants mais aussi pour leurs propres services ou auprès des promoteurs et aménageurs. En 2025, cinq intercommunalités et huit communes étaient dotées d'un tel dispositif ;
- **L'animation du réseau des architectes-conseillers** missionnés par les territoires. Chaque année, le CAUE organise des rencontres donnant lieu à des échanges de pratique sur des sujets propres au rôle de conseil, en présence de représentants des collectivités concernées et des services de l'État. En 2025, les architectes-conseillers ont été invités à participer à deux formations : l'une sur la couleur dans l'architecture⁽¹⁾ organisée avec le CAUE de l'Ain et l'architecte-vacataire, Sarah Fonseca, et l'autre sur l'amélioration du confort thermique du bâti ancien⁽²⁾ organisée avec le CAUE de l'Isère (1) ;
- **Un conseil gratuit à son siège** auprès des particuliers ayant un projet sur un territoire non couvert par une offre de proximité.

⁽¹⁾ Formation payante ouverte à l'ensemble du réseau des architectes-conseillers : 11 participants.

⁽²⁾ Formation bi-départementale de 2 jours organisée sur le territoire du Parc naturel régional du Vercors (PNRV) et dans le cadre du dispositif DRAC(ou)Vertes : 34 participants dont les architectes-conseillers des intercommunalités concernées (les Communautés de communes du Diois et du Royans-Vercors pour la Drôme) mais aussi des représentants de l'État (DRAC, UDAP, DDT), du PNRV, des intercommunalités (services d'instruction du droit des sols), des Espaces conseil France Rénov', des SOLIHA Drôme et Isère, du centre de formation Aplomb, de la CAPEB Isère et des CAUE de la Drôme et de l'Isère.

POUR EN SAVOIR PLUS



caue.dromenet.org
↳ Conseil architectural
et paysager auprès
des particuliers

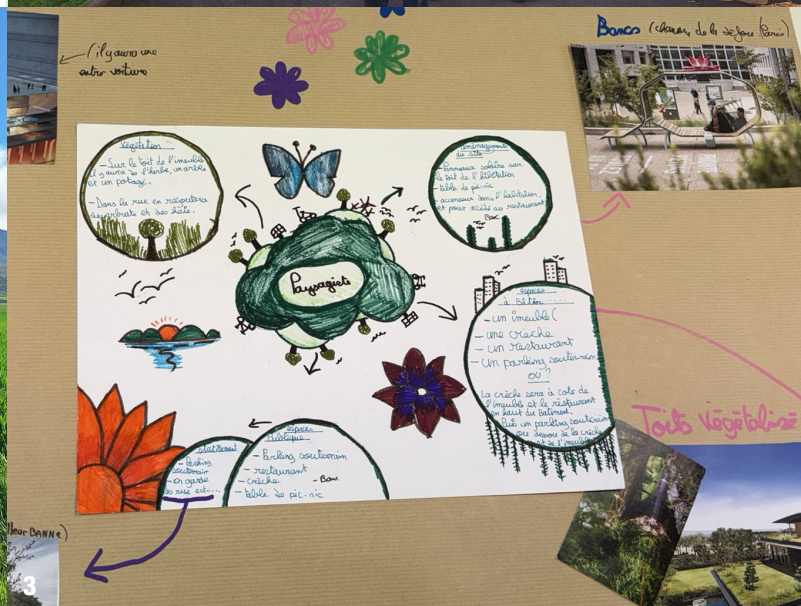
PÉDAGOGIE EN MILIEU SCOLAIRE



1



2



3

POUR EN SAVOIR PLUS



caue.dromenet.org
↳ Pédagogie en milieu scolaire

ET LES FICHES MISSIONS

↳ **Rallye-découverte : architecture XX^e et héritage Art déco à Valence**
CAUE de la Drôme

↳ **Voyager au cœur des paysages de la forêt de Saoû**
Département de la Drôme

- ↳ Ressources
- ↳ Publications
- ↳ Fiches Mission

Développer la sensibilité des jeunes à l'espace et à l'architecture, les aider à porter attention à leur cadre de vie et à leur environnement, stimuler leur imagination et leur créativité lors d'ateliers en classe ou de visites sur site... Le CAUE accompagne les enseignants dans le montage et l'animation de projets pédagogiques. Il leur propose aussi des actions de formation ou des ressources documentaires.

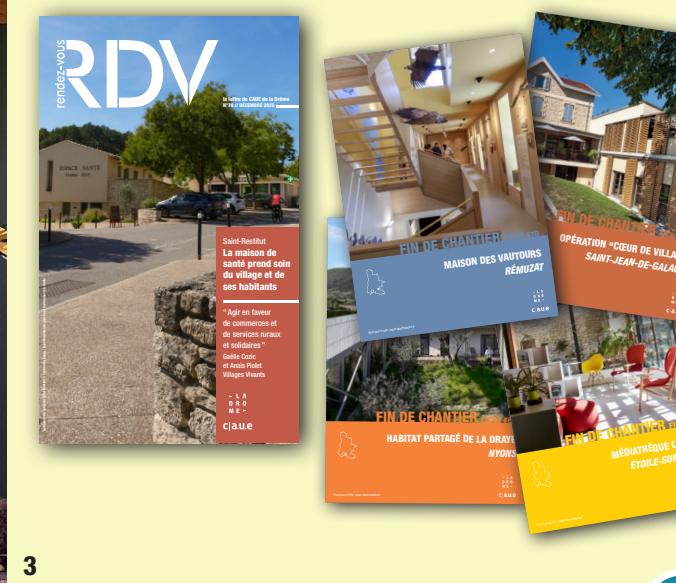
Découvrir Valence autrement... Depuis 2024, le CAUE propose un rallye dans son centre historique à la découverte de bâtiments représentatifs de l'architecture du XX^e siècle (1). À l'occasion de l'exposition *L'Art déco des régions, modernités méconnues* proposée par le Musée d'art et d'archéologie, le CAUE a adapté le circuit pour donner à voir l'héritage Art déco. Les 21 élèves de CM2, 46 collégiens et 24 lycéens ayant participé à ce rallye-découverte⁽¹⁾ ont aussi profité d'une visite commentée de l'exposition.

En 2025, le CAUE a poursuivi et fait évoluer deux de ses actions destinées aux collégiens. Des élèves des collèges Gérard Gaud et Marcel Pagnol de Bourg-lès-Valence ont voyagé au cœur des paysages de la forêt de Saoû (2) pendant que des élèves du collège Jean Macé ont envisagé comment "habiter demain" à Portes-lès-Valence en se mettant dans la peau d'un architecte, urbaniste ou paysagiste (3).

Enfin, cinq lieux au sein du collège de Mercurol-Veaunes et autant de métiers de la conception ou de la construction ont été révélés à ses occupants. Dans le cadre d'une action portée par le Département, Fibois Ardèche-Drôme a construit un jeu de piste autour de la construction bois. Le CAUE s'est associé à cette initiative pour donner à voir le projet architectural et ses métiers.

⁽¹⁾ Visites proposées dans le cadre des 10^e Journées nationales de l'architecture les 16 et 17 octobre 2025 et sur toute la durée de l'exposition, du 28 septembre 2025 au 11 janvier 2026.

INFORMATION, SENSIBILISATION, FORMATION



Le CAUE offre aux élus et aux professionnels des occasions d'échanges et de formation autour des thèmes de l'architecture et de l'urbanisme, des paysages et de l'environnement, du patrimoine...

Au programme en 2025 :

- **Une conférence de l'architecte Boris Bouchet** qui intègre l'intelligence du déjà-là dans ses projets, les considérant comme des "réparations" (lors de l'assemblée générale du CAUE le 10 juin) (1).
- **La rencontre L'élu.e, les paysages et la transition** le 13 novembre au Campus de l'Écosite à Eurre (2) autour de démarches tentant de concilier transition écologique et énergétique, évolution qualitative des paysages et planification ou aménagement du territoire(4).
- **De nouvelles publications pour "donner à voir"** : la lettre RDV n°79 (avec un article sur la maison de santé de Saint-Restitut et une interview de Villages Vivants) et quatre fiches *Fin de chantier* portant sur un projet d'habitat partagé à Nyons, la médiathèque d'Étoile-sur-Rhône, l'opération *Cœur de village* à Saint-Jean-de-Galaure et la Maison des vautours à Rémuzat (3).
- **Un référentiel d'opérations qualitatives d'habitat en milieu rural** réalisé pour le SCoT du Grand Rovaltain(2).
- Et aussi : une conférence sur la patrimonialisation de l'architecture du XX^e siècle(3), des temps avec le milieu professionnel sur des thèmes d'actualité (l'habitat réversible, la ressource en eau dans la planification territoriale, le réemploi des matériaux de construction, l'urbanisme favorable à la santé)(4).

(1) Journée organisée en partenariat avec la DDT de la Drôme et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du Réseau paysage Auvergne-Rhône-Alpes. (2) Référentiel réalisé en collaboration avec le CAUE de l'Ardeche. (3) Conférence publique inscrite dans un cycle du service Archives & Patrimoine de Valence Romans Agglo. (4) Rencontres organisées dans le cadre du GTLU, des Rendez-vous Pro en Drôme et d'un partenariat avec l'ARS

POUR EN SAVOIR PLUS



caue.dromenet.org
↳ Information, sensibilisation et formation

ET LES PAGES WEB

↳ **La conférence de Boris Bouchet et la rencontre L'élu.e, les paysages et la transition**

↳ Information, sensibilisation et formation
↳ Manifestations
↳ Rencontres • Conférences

↳ **La lettre RDV n°79 et les fiches Fin de chantier #67 à #70**

↳ Ressources
↳ Publications
↳ Rendez-vous • Fin de chantier

ET LA FICHE MISSION

↳ **Vers de nouvelles formes d'habitat en milieu rural** - Syndicat mixte du SCoT du Grand Rovaltain

↳ Ressources
↳ Publications
↳ Fiches Mission

ET LE PORTAIL WEB

↳ **Les Rendez-vous Pro en Drôme**
↳ rdvpro-en-drome.fr



- LA
D R O
M E -

c|a.u.e

**Conseil d'architecture, d'urbanisme
et d'environnement de la Drôme**
44 rue Faventines - BP 1022
26010 Valence Cedex
Accueil du public : place Jean Collombet
04 75 79 04 03 - caue@dromenet.org

 caue.dromenet.org

Lecture paysagère au moyen de l'Observatoire photographique du paysage de la forêt de Saou - Atelier de sensibilisation à l'occasion de la journée d'échanges *L'élu.e, les paysages et la transition* organisée par le CAUE le jeudi 13 novembre 2025



Nos valeurs

Être à l'écoute de nos partenaires, aborder chaque mission sans idée préconçue • Garantir un conseil neutre et objectif • Accompagner des démarches exigeantes et imaginer de nouvelles réponses en faveur de la qualité du cadre de vie • Prendre appui sur les initiatives et les ressources locales, privilégier les démarches participatives • Contribuer à la sérénité du débat public par une posture de médiateur



écoute



neutralité



curiosité & créativité



co-construction



sérénité

Papier recyclé